



ANNÉE SCOLAIRE
2018 - 2019

Le Maire :

- Hervé FERON - Conseiller Métropolitain

Les Adjoints :

- Jean-Pierre LAURENCY – Délégué à l'Urbanisme, aux Travaux, au Cadre de Vie et au Développement Durable
- Christiane DEFAUX – Déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture
- Jean-Claude DUMAS – Délégué à la Politique de la Ville, au Logement et aux Sports
- Denise GUNDELWEIN – Déléguée à la Solidarité et à l'Action Sociale
- Hinde MAGADA – Déléguée à la Vie Associative et aux Fêtes et Manifestations – Conseillère Métropolitaine
- Alexandre HUET – Délégué au Commerce, au Développement Economique, à la Communication et à la Citoyenneté
- Grégoire RUHLAND – Délégué aux Finances et au Développement Informatique

Les affaires scolaires sont suivies par Christiane DEFAUX,
Adjointe au Maire Déléguée à l'Enfance, à l'Accès au Savoir et à la Culture
N'hésitez pas à la contacter en Mairie.

Les Conseillers Municipaux :

Serge STRACH
Henri SCHMITZ
Gérard ALBERT
Mireille DAFFARA
Roselyne LEBOEUF
Raymond LAUMONT
Denis HOELTER
Christiane ROL
Brigitte MION
Emmanuel ROSINA
Pierre GRALL
Jules GODIN
Nouna SEHILI
Séréna STEPHAN
Elsa UYANIK
Johanna JACQUES-SEBASTIEN
Monique BONIN
Mariette KAROTSCH
Alexandre AUFFRET
Anthony RENAUD



La rentrée scolaire est toujours un moment important pour la Commune de Tomblaine, tant celle-ci a placé l'école publique au cœur de ses priorités.

Les élus municipaux ont la responsabilité de permettre aux élèves et aux enseignants de travailler dans les meilleures conditions, mais plus que cela, parce qu'elle est École de la République, l'école est partenaire de la Commune, en ce sens qu'elle forme les citoyens libres et éclairés de demain. C'est donc aussi dans l'école que se construit la cohésion sociale en référence aux valeurs Républicaines.

Le Gouvernement a pris la décision de revenir sur la réforme du temps scolaire. Nous regrettons que les responsabilités n'aient pas été assumées et qu'elles aient été rejetées sur le dos des Maires.

A Tomblaine, avec Christiane DEFAUX, Adjointe au Maire Déléguée aux écoles, nous avons favorisé la concertation en plusieurs réunions. Nous avons rencontré les directeurs d'écoles. Nous avons organisé une grande réunion à l'Espace Jean Jaurès et invité tous les parents et tous les enseignants qui souhaitaient participer au débat. Avant que d'interroger le Conseil Municipal, j'ai souhaité attendre l'avis des Conseils d'Écoles. Les Conseils d'Écoles se sont réunis et il est ressorti une très forte majorité en école élémentaire pour continuer le temps périscolaire, et par conséquent, garder le rythme de 4 jours ½. Dans les écoles maternelles, par contre, une très forte majorité a préféré l'arrêt du temps périscolaire et revenir à une semaine de 4 jours (lundi, mardi, jeudi, vendredi). J'ai ensuite pu transmettre ces informations au Conseil Municipal pour qu'il soit éclairé dans son vote. Le Conseil Municipal, en forte majorité, a voté dans le sens des choix exprimés par les conseils d'écoles. Nous avons transmis l'ensemble de ces avis à madame la Directrice d'Académie le 13 février 2018 et par courrier du 20 avril, celle-ci a décidé d'autoriser une organisation qui voit donc depuis septembre 2018, les écoles maternelles fonctionner 4 jours par semaine et les écoles élémentaires 4 jours ½ avec le temps périscolaire organisé les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

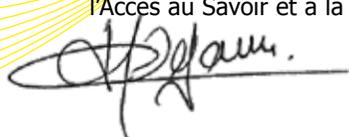
Nous sommes très attentifs à ce que tous les temps extra-scolaires participent d'une démarche qualité dans l'intérêt de l'enfant : restauration scolaire, ateliers d'accueil, temps périscolaires, classes de neige, centre de loisirs.

Le groupe scolaire Elisabeth et Robert BADINTER est neuf, nous sommes engagés dans des travaux pluriannuels très importants dans les groupes scolaires Jules FERRY et Pierre BROSOLETTTE, et nous travaillons à l'ouverture d'une nouvelle école dans la ZAC du Bois la Dame pour septembre 2020.

Hervé FERON
Maire de Tomblaine



Christiane DEFAUX
Adjointe au Maire
Déléguée à l'Enfance,
l'Accès au Savoir et à la Culture



4 COORDONNÉES DES SERVICES ACADEMIQUES

Rectorat de l'Académie Nancy-Metz

2, rue Philippe de Gueldres, CO 30013, 54035 NANCY Cedex.

Rectrice de la région académique Grand-Est, Rectrice de l'Académie de Nancy-Metz,
Chancelière des universités : Florence ROBINE.

Académie Nancy-Metz

- Direction des Services départementaux de l'Éducation Nationale
4, rue d'Auxonne, CS 74222, 54042 NANCY Cedex
- Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale :
Emmanuelle COMPAGNON
- Directeur Académique Adjoint :
Pierre-Alain CHIFFRE
- Inspecteur Académique Adjoint au DASEN chargé du 1^{er} degré :
Philippe LUSCAN
- Inspecteur de l'Éducation Nationale pour la circonscription de Saint-Max :
Denis CARDINAL
- Conseillères Pédagogiques pour la circonscription de Saint-Max :
Catherine GUYOT et Gabrielle PARMENTIER
- Délégué Départemental de l'Éducation Nationale :
Alain LAICK, 9, rue des Moncels, 54270 ESSEY-LES-NANCY
- MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES
123, rue Ernest Albert, 54520 LAXOU. Enseignant référent : Dominique FRISOLI

EFFECTIFS SCOLAIRES 2018 - 2019

	ECOLES	NOMBRE D'ÉLÈVES	NOMBRE DE CLASSES
Élémentaires	E. et R. BADINTER	166	7+1 adaptation +1 ULIS*
	P. BROSSOLETTE	279	11+1 adaptation
	J. FERRY	136	6+1 adaptation
	Total	581	
Maternelles	E. et R. BADINTER	95	4
	P. BROSSOLETTE	158	6
	J. FERRY	89	3
	Total	342	
TOTAL GENERAL		923	*ULIS : Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire

Ecole maternelle - Place des Arts – Téléphone : 03.83.29.47.81

● **Directrice :**

Catherine KREIT – petite et moyenne sections – décharge les vendredis

● **Adjoints :**

Virginie VANDEBROUCK – petite et toute petite sections

Frédérique MAILLOT – moyenne et grande sections

Sylvie MATHIOTE et Sophie OTTINGER – moyenne et grande section

Cécile CANDAT – complément de Mmes VANDERBROUCK et MAILLIOT
– décharge de direction les vendredis

Elodie GOLIOT et Migaye SIMONIN – AESH CO¹

● **ATSEM :**

Nadine FERNANDES, Sabine GENOUDET, Antonia GROSJEAN, Dolorès MERLE



Ecole élémentaire - Place des Arts – Téléphone : 03.83.29.54.38

● **Directrice :**

Christine BROUILLET – CE 1 – décharge les mardis et un mercredi sur deux

● **Adjoints :**

Laetitia WENTZEL – CP-CE 1

Éric MARTIN – CE 2

Stéphanie PAUL – CM 1-CM 2

Cécile PETITJEAN – CE 2-CM 1

Camille GODEL – CP-CE 1

Véronique PARISSET – CM 1-CM 2

Emilie MOREL – Complément CP-CE 1 et CE 1

Nicolas GARLAND – ULIS²

Prescillia FELLAH – AESH CO

David DARTOIS et Migaye SIMONIN – AVS³



¹AESH : Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap / CO : Collectif / I : fonction individuelle pour un élève

²ULIS : Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire - ³AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

Ecole maternelle - Rue Mozart

Téléphone : 03.83.29.21.13 petite et moyenne sections

Téléphone : 03.83.20.29.95 grandes sections

● **Directrice :**

Servane ENGEL – moyenne section – décharge les jeudis

● **Adjoints :**

Dominique TOUSSAINT – petite section

Sylvie CHEVALLEY et Manon CHAROTTE - petite section

Valérie ROBERT – moyenne section

Cécile CANDAT – moyenne section – décharge de direction les jeudis

Nathalie VOURIOT – grande section

Karène HOELTER – grande section

Christiane PREVOST – AVS³● **ATSEM:**

Sylvie BACHELET, Méliké BASARAN, Elise FERON, Dalila LOURENCO, Karine SERIN

**Ecole élémentaire** - Rue Jean Macé – Téléphone : 03.83.29.53.54● **Directeur :**

Olivier RAMBAUT - CM 2 – décharge les lundis et mardis

● **Adjoints :**

Laurent GEHIN – CP

Sabine SILHOL – CP

Christine VALLANCE – CP/CE1

Lucile CLAQUIN-VARNAT – CE1

Rachel COLLOT – CE1

Isabelle MASSON – CE2

Christel SCHMITT – CE2

Estelle HAMMANI – CM1

Corinne PANTIN – CM1

Gwenole HILAIRE – CM2 – décharge de direction (lundis et mardis)

Julie HOEHN – CM2

Anne-Sophie DOUTE – remplaçante

Emilie GAYOT – complément de temps partiel

Kimberley STEVENS – AESH CO¹Maria LAMENDIER - AESH¹

Ecole maternelle - 12 Rue Jules Ferry – Téléphone : 03.83.29.63.38

• **Directeur :**

Stephen SINGER – grande section – 50 % de décharge syndicale les mardis et jeudis

• **Adjoints :**

Mélanie CREPIN – petite section

Myriam MARCHAL – moyenne section

Sabah DJELLAL – grande section – 50 % complément de décharge syndicale

Martine FLOCMOINE - AVS³

• **ATSEM :**

Nathalie JEANNOT, Sandra RUBERT, Véronique SORDEL



Ecole élémentaire - 12, rue Jules Ferry – Téléphone : 03.83.29.46.51

• **Directeur :**

Philippe ASTRUC – CM 2 – décharge les vendredis et un mercredi sur deux

• **Adjoints :**

Francine VANHEE – CP

Patrick BROUILLET – CE 1

Renaud DURUPT – CE 2

Emilie GRAVIER – CE 2

Fatima DUCAMP – CM 1

Emilie GAYOT – CM 2 – décharge de direction (vendredi et 1 mercredi sur 2)

Edith HEULARD – ZIL²

Emilie MOREL – AESH CO¹

Nadjiba CHERGUI – AESH I¹

¹AESH : Accompagnant d'Elève en Situation de Handicap / CO : Collectif / I : fonction individuelle pour un élève

²ZIL : Zone d'Intervention Localisée - ³AVS : Auxiliaire de Vie Scolaire

Coordonnées :

Ecole Elémentaire Elisabeth et Robert Badinter

Place des Arts – Téléphone : 03.83.29.54.38

Enseignantes à dominante pédagogique :

Ecole Badinter : Anne STEINMETZ

Ecole Jules Ferry : Marie-Laure JOLY

Ecole Brossolette : Magali MAAYOUFI

Psychologue de l'Education Nationale : Yveline LANUEL

Enseignante à dominante rééducative : Isabelle CISZEK



CENTRE MEDICO-SCOLAIRE

Coordonnées :

Bâtiment Ambre. 5, allée Carl Fabergé. 54270 ESSEY-LÈS-NANCY

Téléphone 03.83.20.81.90

• **Docteur :**

Claire DINGEON :

Pour les écoles maternelles et élémentaires et le collège.

Pour les lycées, une journée de permanence sur RV sera assurée au CMS d' Essey-lès-Nancy, avec la présence d'un médecin de l'Education Nationale.

• **Infirmières :**

Pour le collège Jean Moulin : Véronique JEANNE

Pour le lycée Marie Marvingt : Elodie MAQUES

Pour le lycée Varoquaux : Anne-Claire HALBITTE et Christine PIERSON

• **Secrétaire :**

Edith DELAFONT

LES TARIFS

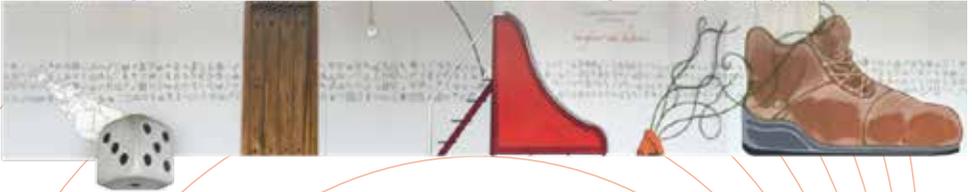
A Tomblaine

Les activités périscolaires sont gratuites pour tous les enfants scolarisés en écoles élémentaires.

- Accueil du matin entre 2.30 € et 2.40 €
- Accueil du soir entre 3.10 € et 3.20 €
- Centre de loisirs entre 9.60 € et 9.70 €

Selon le quotient familial

- Restaurant scolaire 4.60 €
- Sous réserve de modification au 1^{er} janvier 2019.



PLANNING HEBDOMADAIRE DES ELEVES

ECOLES MATERNELLES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00-7h30	Accueil du matin			Accueil du matin	
7h30-8h30	Accueil du matin		ALSH	Accueil du matin	
8h30-11h30	Ecole			Ecole	
11h30-13h30	Pause méridienne				
13h30-16h30	Ecole		ALSH	Ecole	
16h30-18h00	Accueil du soir			Accueil du soir	

ECOLES ELEMENTAIRES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h00-8h30	Accueil du matin				
8h30-11h30	Ecole				
11h30-13h30	Pause méridienne				
13h30-15h00	Ecole	Ecole	ALSH	Ecole	Ecole
15h00-16h30		Temps d'activités périscolaires			Temps d'activités périscolaires
16h30-18h00	Accueil du soir			Accueil du soir	

AUTOUR DE L'ÉCOLE

Les **ateliers d'accueil** fonctionnent tous les jours de la semaine pour les enfants scolarisés :

- Pour les maternelles, depuis la rentrée 2018-2019, les enfants étant scolarisés sur 4 jours, les ateliers d'accueil sont ouverts les matins et soirs des **lundis, mardis, jeudis et vendredis**.

- Pour les élémentaires, les enfants restant scolarisés sur 4.5 jours, les ateliers d'accueil sont ouverts les matins et soirs des **lundis, mardis, jeudis et vendredis** ainsi que les **mercredis** matins.

Horaires : du **7h00 à 8h20** et de **16h30 à 18h00**

Trois lieux d'accueil :

- Restaurant scolaire Jean Jaurès pour les écoles du groupe scolaire Elisabeth et Robert BADINTER
- Salle de classe école élémentaire Jules Ferry pour les écoles Jules Ferry
- Salle de classe école élémentaire A et Mille Club pour les écoles Pierre BROSSOLETTE

Responsable du service :

- Patricia HERMAN - Téléphone : 03.83.29.44.70 ou 06.37.55.19.86

LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES

Les **activités périscolaires** sont organisées dans les écoles élémentaires et sur des sites à proximité.

Jours et horaires : les mardis et vendredis de 15h00 à 16h30.

L'objectif est de permettre à l'enfant de s'épanouir avec un rythme de vie équilibré en lui offrant des activités diversifiées. Ils peuvent choisir chaque trimestre entre 4 familles d'activités :

- Activités culturelles ou artistiques, danse, chant, musique, arts plastiques...;
- Activités sportives ;
- La socialisation par le jeu ;
- Activités autour de la citoyenneté et du vivre ensemble, premiers secours, code de la route, sophrologie....

Responsable du service :

- Patricia HERMAN - Téléphone : 03.83.29.44.70 ou 06.37.55.19.86

Chemin du Bois la Dame – 54510 TOMBLAINE

Ouvert aux enfants de 2 ans scolarisés jusqu'à 12 ans.

Les mercredis récréatifs :

- Les enfants scolarisés en école élémentaire sont pris en charge dans les trois groupes scolaires de Tomblaine par l'équipe d'animation du centre de loisirs à partir de 11h30. Le soir, les parents devront venir les chercher soit à l'accueil jusqu'à 18h00 soit aux arrêts habituels du bus communal.
- Pour les enfants non scolarisés à Tomblaine, un accueil est proposé de 11h30 à 12h00 directement au centre de loisirs.
- Les enfants de maternelles sont pris en charge au centre de loisirs de 7h30 à 18h00.

Un **accueil** est proposé au centre de loisirs de 7h30 à 9h30, les enfants doivent être amenés par leurs parents ou responsables légaux. Les enfants devront être repris par les parents ou responsables légaux auprès des animateurs de 16h45 à 18h00, dans chaque chalet, en fonction de leur âge.

Les **vacances scolaires** : les enfants sont accueillis en journée de 7h30 à 18h00 ou comme pour les mercredis en demi-journée.

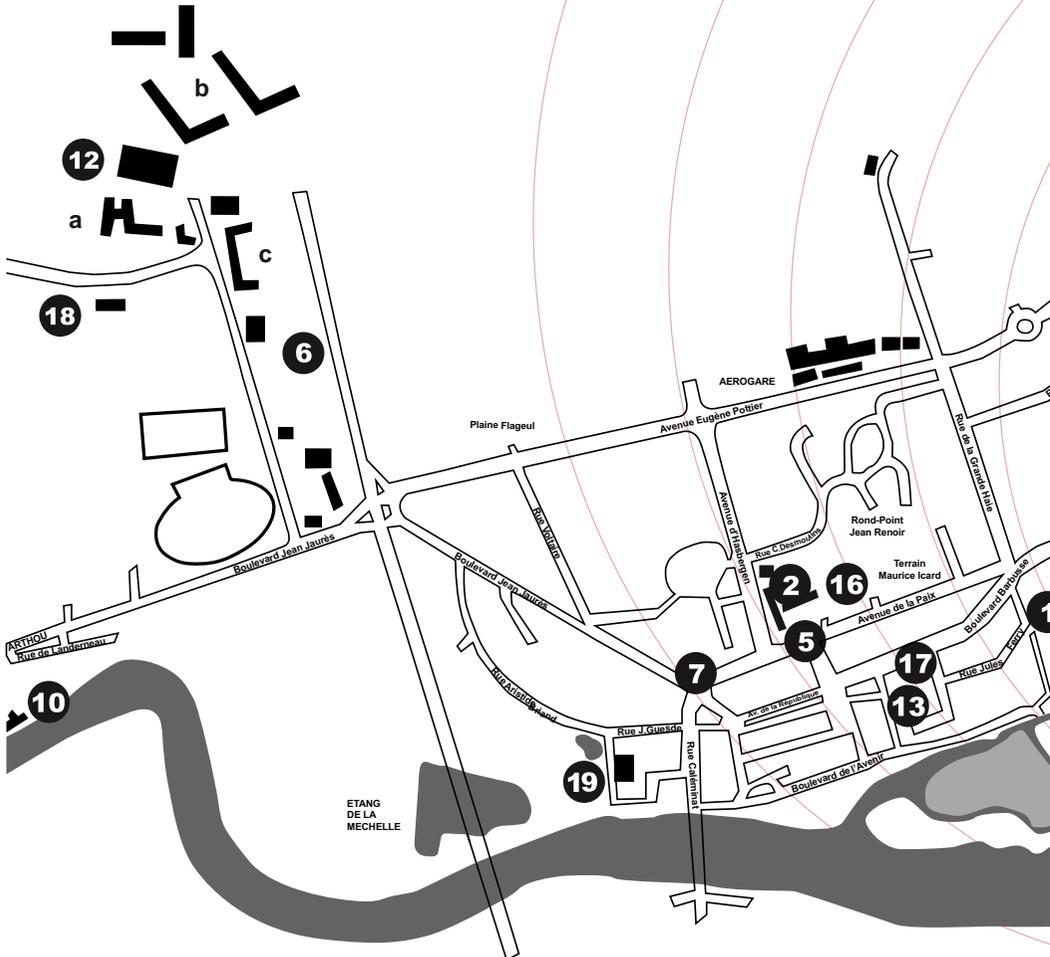
Pour les enfants se rendant aux arrêts, les transports sont assurés par le minibus ou le bus communal.

Responsable du service :

- Patricia HERMAN - Téléphone : 03.83.29.44.70, 03.83.20.70.15 ou 06.37.55.19.86



- ① ECOLES MATERNELLE ET ELEMENTAIRES JULES FERRY
- ② ECOLE MATERNELLE ELISABETH ET ROBERT BADINTER
- ③ ECOLE MATERNELLE PIERRE BROSSOLETTE
- ④ ECOLE ELEMENTAIRE PIERRE BROSSOLETTE
- ⑤ ECOLE ELEMENTAIRE ET GYMNASE ELISABETH ET ROBERT BADINTER
- ⑥ COSEC
- ⑦ ESPACE JEAN JAURES - ECOLE DE MUSIQUE
- ⑧ CENTRE DE LOISIRS LEO LAGRANGE
- ⑨ MILLE CLUB
- ⑩ PISCINE LE LIDO



Créé en 1972, le restaurant scolaire est un service public municipal qui permet à la fois aux parents d'organiser leur vie professionnelle et personnelle, et aux enfants de découvrir une forme de vie collective.

Les repas quotidiens sont élaborés sur place par du personnel municipal qualifié et directement servis en liaison chaude dans les assiettes. Confectionnés à partir de produits frais en priorité locaux ou régionaux, privilégiant les circuits courts, c'est près de 410 repas équilibrés qui sont servis chaque jour dans 4 restaurants scolaires favorisant ainsi l'éducation au goût. Un repas bio est servi une fois par semaine tout au long de l'année.

- Centre de loisirs Léo LAGRANGE - Téléphone : 03.83.29.44.98
- Restaurant Jean JAURES - Téléphone : 03.83.20.08.53
- Restaurant Jules FERRY - Téléphone : 03.83.20.53.42
- Foyer Marcel GRANDCLERC – Téléphone : 03.83.20.07.76
- Responsable du service : Corinne PAILLER – Téléphone : 03.83.29.44.98

PETITE ENFANCE

La Ptite Tribu :

- Présidente Nadia RACHEDI - Téléphone : 06.30.78.48.61

Une permanence est tenue tous les premiers samedis de chaque mois de 10h à 12h à la Mairie de Tomblaine.

Crèche Frimousse : Rue Jean MOULIN - 54510 TOMBLAINE

Téléphone : 03.83.20.28.33

- Directrice : Isabelle BERTRAND
- 14 lits pour la commune de Tomblaine

Syndicat Intercommunal pour la Gestion de la crèche Frimousse Délégués du Conseil Municipal au Syndicat Intercommunal :

- Vice-président : Jean-Pierre LAURENCY
- Membres : Christiane DEFAUX, Gérard ALBERT

Halte-garderie La Récré :

Chalet de la Petite Enfance - Complexe Léo Lagrange - Chemin du Bois la Dame - 54510 TOMBLAINE

Téléphone : 03.83.20.13.52 – 06.37.19.53.43

- Responsable du service municipal : Arielle COSTALONGA.

Accueil des enfants de 2 mois à 4 ans

Horaires d'ouverture :

Lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 17h00 – vendredi de 8h30 à 16h00

Depuis 1961, en collaboration avec l'Education Nationale et les enseignant(e)s concerné(e)s, la Municipalité de Tomblaine organise un séjour de classes de neige à destination de tous les élèves de CM2.

Celles-ci se déroulent en janvier dans les Alpes pour une durée de 17 jours et concernent en moyenne, annuellement, une centaine d'enfants encadrés par leurs enseignants, un directeur municipal, une assistante sanitaire et une douzaine d'animateurs.

L'expérience acquise démontre l'intérêt pédagogique, social et sanitaire d'un tel séjour durant lequel l'enfant bénéficie du climat de montagne et s'initie à diverses activités de neige tout en poursuivant son programme scolaire.

Aussi, pour que tous puissent y participer, et dans le plus grand respect des principes de la laïcité, le tarif du séjour est le même pour tous et le plus bas possible, de manière à n'exclure personne par l'argent.

Pour y parvenir, la commune prend à sa charge toute l'intendance et la logistique liées à ce séjour (transport, cours de ski, animations, encadrement ...) ce qui représente un coût de revient réel par élève de plus de 1 000 €, la participation demandée aux familles étant fixée, depuis plusieurs années, à 150 € par enfant.

- Elu chargé du dossier : Jean-Pierre LAURENCY – 1^{er} adjoint au Maire
- Directeur : Sébastien FETZER – Educateur des activités physiques et sportives



SALLES D'ACTIVITES SPORTIVES ET CULTURELLES

Gymnase Pierre BROSOLETTTE – rue Mozart

2 C.O.S.E.C. – rue Jean Moulin (pour le collège et les lycées)

Espace Jean Jaurès – 3, avenue de la Paix

Gymnase Badinter – Place des Arts

Spectacles scolaires

La Ville de Tomblaine organise des spectacles scolaires et offre à toutes les écoles élémentaires et maternelles des spectacles pour les enfants. La programmation est prévue en novembre, mars, mai et juin.

Elle est diversifiée et de grande qualité, théâtre, musique, masterclass...

- Trois spectacles par trimestre pour les écoles élémentaires dont l'un pendant le festival Aux Actes Citoyens.
- Deux spectacles par semestre pour les écoles maternelles.

Un travail en partenariat avec le Théâtre en Kit en résidence au théâtre de la Source pour permettre aux classes de CM2 de découvrir l'école du spectateur.

Les spectacles peuvent avoir lieu soit à l'Espace Jean Jaurès, au Théâtre de la Source, soit dans les écoles.

Par ailleurs, à l'occasion des fêtes de fin d'année, un livre est offert à chaque enfant scolarisé à Tomblaine. Cette action est menée conjointement par la bibliothèque et les résidents du foyer Marcel Grandclerc pour emballer les ouvrages.

Masterclass de Commedia dell'arte

Chaque année, tous les élèves de CM2 scolarisés à Tomblaine bénéficient de masterclass de Commedia dell'arte dispensées par des professionnels du spectacle.

L'Orchestre à l'Ecole

L'Orchestre à l'école est un dispositif permettant l'apprentissage d'un instrument à cordes (violon, violoncelle, alto) pour toute une classe sur un cursus de 3 ans.



La bibliothèque Edmonde CHARLES-ROUX

Bibliothécaire : Martine BOUF - Téléphone : 03.83.29.78.87

La bibliothèque travaille naturellement à la mise en place d'une politique de lecture municipale en partenariat avec les enseignants et leur classe.

Tous les ans pour les fêtes de fin d'année, à la demande de Monsieur Hervé FERON, Maire de Tomblaine, la bibliothèque municipale, avec l'aide de professionnels de la lecture, choisit et offre des livres (adaptés à l'âge de chacun) à tous les enfants scolarisés en écoles maternelle et élémentaire de la Commune.

Horaires :

Mardi et vendredi : 15h00 à 19h00

Mercredi : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Samedi : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00.

La ludothèque

● **Espace Jean Jaurès** : Place des Arts – Téléphone : 03.83.32.27.50

Un espace de jeu convivial pour tous, des animations ludiques pour tous, un lieu d'échanges autour du jeu pour tous. Un lieu d'échanges autour du jeu pour mieux vivre ensemble, réapprendre à jouer avec son enfant.

Des animateurs qualifiés.

Tarif annuel : 10 euros par famille

Horaires d'ouverture au public :

En période scolaire : les mercredis et samedis de 14h00 à 17h00

Durant les vacances : du lundi au vendredi de 14h00 à 16h00



Après l'école primaire, il y a le collège et le lycée.
Tomblaine accueille trois établissements secondaires :

- **le collège Jean MOULIN de la 6^{ème} à la 3^{ème}**
- **le lycée d'enseignement général et technologique Arthur VAROQUAUX**
- **le lycée professionnel régional Marie MARVINGT**

Ces trois établissements se distinguent, chaque année, par un excellent taux de réussite aux différents examens préparés, et par des résultats remarquables aux différents concours (concours général, olympiade de la chimie, prix de la Résistance, de la Nouvelle, Kangourou des mathématiques, etc...) sans oublier de brillants résultats dans le sport scolaire UNSS et le domaine sportif individuel ou par équipe.

Lycée D'Enseignement Professionnel Régional **MARIE MARVINOT**

LYCEE DES METIERS, DES SERVICES ET DU COMMERCE

8, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE
Téléphone : 03.83.29.90.90

Nombre d'élèves fréquentant le lycée au 07/09/2018 : 789 élèves
Nombre d'enseignants : 86

DIRECTION :

Karima STEPHANY - Proviseure
Samia CHERIF - Proviseure adjointe

Lycée avec des formations dans les domaines suivants : commerce – vente - aide et service à la personne, aux collectivités, aux entreprises - santé – propreté, hygiène, stérilisation – métiers de la mode – esthétique.

- 8 divisions de C.A.P. en 2 ans
- 1 division de 3 Prépa Pro
- 1 division ULIS
- 27 divisions de baccalauréat professionnel en 3 ans

Le lycée est l'organisme gestionnaire du CFA des Métiers des Services.

- BP préparateurs en pharmacie
- BTS professions immobilières
- BTS Comptabilité et gestion
- BTS Notariat

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Titulaire : Alexandre HUET – Suppléant : Henri SCHMITZ

14 rue Jean Moulin - BP 20059 - 54510 TOMBLAINE
Téléphone : 03.83.21.02.36

Nombre d'élèves fréquentant le collège au 07/09/2018 : 593 élèves
Nombre d'enseignants : 45

DIRECTION :

Thierry BARBIER – Principal
Sandrine BOUR-DORCHAIN – Principale adjointe
Marine GRIFFATON – CPE

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Titulaire : Mireille DAFFARA
Suppléante : Nouna SEHILI



10, rue Jean Moulin - 54510 TOMBLAINE - Téléphone : 03.83.29.28.35

Nombre d'élèves fréquentant le lycée au 05.09.2018 : 1545 élèves

Nombre d'enseignants : 140

DIRECTION :

Jean-Michel BERGÉ, Proviseur

Yves PONANT, Proviseur Adjoint

Ingrid HUET, Proviseure Adjointe

SECTIONS D'ENSEIGNEMENT OUVERTES AU LYCEE :

Séries générales :

- L – Littéraire
- ES - Economique et Social
- S - Scientifique

Séries technologiques :

STMG Sciences et Techniques de Management et de Gestion :

- Option Ressources Humaines et Communication
- Option Mercatique
- Option Gestion et Finances

ST2S Sciences en Technologie de la Santé et du Social

STL Sciences et Techniques de Laboratoire :

- Option Sciences Physique et Chimique
- Option Biotechnologie

Brevet de Technicien Supérieur - BTS :

- ABM Analyses Biologiques Médicales
- TPIL Technique et Physique pour l'Industrie et le Laboratoire
- ME Métiers de l'Eau
- ESF Economie Sociale et Familiale
- SP3S Service et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social

BAC +3 :

- Préparation au diplôme d'Etat de Conseiller en Education Sociale et Familiale
- Apprentissage :
- BTS Métiers de l'eau

Formation continue :

- BTS SP3S - Service et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social
- BTS ESF - Economie Sociale Familiale
- Préparation au concours d'infirmier(e)
- Préparation au concours d'aide-soignant(e)
- Préparation au concours d'auxiliaire de puériculture
- Préparation au concours d'orthophonie
- Préparation au concours d'éducateur (trice) – IRTS

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Titulaire : Séréna STEPHAN – Suppléant : Alexandre AUFFRET



22 ILS ONT DONNE LEUR NOM A UNE ECOLE DE TOMBLAINE

QUI SONT-ILS ?

● Pierre BROSOLETTTE

Homme politique, militant socialiste, né le 25 juin 1903 à Paris. Ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure, agrégé d'histoire, il est fait Compagnon de la Libération en octobre 1942. Dirigeant de la Résistance Française dès 1940, arrêté par la GESTAPO, il est torturé, et sans jamais avoir parlé, il se suicide le 22 mars 1944.

● Jules FERRY

Homme politique, né le 5 avril 1832 à Saint-Dié des Vosges. Viscéralement attaché à la République et à la laïcité de l'enseignement, il est Ministre de l'Instruction Publique sous la 3^{ème} République, à l'origine de l'instruction obligatoire et de l'enseignement laïque, résumé par la formule « école gratuite, laïque et obligatoire ».

● Elisabeth et Robert BADINTER

Elisabeth née le 5 mars 1944 à Boulogne-Billancourt, est une femme de lettres, philosophe, féministe et femme d'affaires française. Elle est surtout connue pour ses réflexions philosophiques qui interrogent le féminisme et la place des femmes dans la société, en accordant une place particulière aux droits des femmes immigrées. Robert, né le 30 mars 1928 à Paris, est un avocat, universitaire, essayiste et homme politique français. Président du Conseil constitutionnel de 1986 à 1995, il est principalement connu pour son combat en faveur de la réinsertion des détenus et contre la peine de mort, dont il obtient l'abolition en France le 9 octobre 1981 en tant que garde des Sceaux, pour la suppression de la disposition légale pénalisant les relations homosexuelles avec un mineur pour des âges où les relations hétérosexuelles étaient légales, et aussi pour sa participation à la rédaction du nouveau Code pénal.

● Marie MARVINGT

Née le 20 février 1875 à Aurillac, décédée le 14 décembre 1963 à Laxou. Elle est licenciée en lettres et parle sept langues. Infirmière, journaliste et grande sportive, elle était la femme la plus décorée de France. Surnommée « la fiancée du danger », elle était détentrice de quatre brevets de pilote : avion, ballon, hydravion, hélicoptère, tout en pilotant également des dirigeables. Elle demeure un modèle de dynamisme et de foi en l'être humain.

● Jean MOULIN

Préfet et résistant né à Béziers le 20 juin 1899. Radical-socialiste, il est membre du Conseil National de la Résistance, unificateur de la résistance française. Arrêté par la GESTAPO sur dénonciation, torturé, il ne parle pas. Il meurt dans un train aux environs de Metz le 8 juillet 1943 lors de son transfert en Allemagne. De lui retenons cette phrase extrait du discours du Ministre MALRAUX prononcé lors de son inhumation au Panthéon « de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elles étaient le visage de la France... ».

● Arthur VAROQUAUX

Né le 22 décembre 1879, ancien élève de l'Ecole Normale Supérieure spécialiste en physique connu pour sa probité intellectuelle, sa puissance de travail et la fermeté de ses idées. Directeur de l'Ecole Primaire Supérieure et de l'Ecole Pratique de Nancy, il a beaucoup œuvré pour le développement de l'enseignement technique. Il est à l'origine de la construction du lycée CYFFLE. Son attitude courageuse durant la dernière guerre a fait de lui un « Juste parmi les Nations », pour avoir mis sa vie en danger en protégeant et sauvant de jeunes juifs.

A Tomblaine, l'école est toujours une vraie priorité ²³

- Temps d'Activités Périscolaires gratuits.
- Une ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) dans chaque classe maternelle.
- Une Bibliothèque Centre de Documentation (BCD) dans chaque école.
- Le restaurant scolaire municipal.
- Le bus municipal à disposition des écoles et du restaurant scolaire.
- Des activités piscine régulières pour l'apprentissage de la natation.
- La piscine de Tomblaine, le Lido, pour les écoles élémentaires et la piscine de Laneuveville-devant-Nancy pour les grandes sections des écoles maternelles.
- Des activités canoë-kayak pour les classes de CM1 et CM2.
- 17 jours de classes de neige en Haute-Savoie.
- Accueil du matin et du soir avec des activités éducatives.
- Un agent municipal diplômé d'Etat, éducateur des activités physiques et sportives mis à disposition des écoles pour diriger les classes de neige.
- Des activités culturelles et des spectacles offerts aux enfants des écoles maternelles et élémentaires.
- Des spectacles de fin d'année offerts aux enfants des écoles avec remise de livres.
- Des moyens budgétaires et matériels importants pour fonctionner...
- Chaque école est dotée d'équipement informatique performant. La commune s'est engagée dans un plan pluriannuel d'équipement informatique pour que toutes les écoles élémentaires deviennent « écoles numériques ». Les trois groupes scolaires sont aujourd'hui équipés de Tableaux Blancs Interactifs, d'ordinateurs en réseau, de meubles mobiles permettant l'utilisation de ces ordinateurs dans toutes les classes.
- Des classes équipées en mobiliers scolaires ergonomiques.
- Un programme pluriannuel d'entretien et de rénovation des locaux.



Conception : Mairie de Tomblaine
Crédits photos: Mairie de Tomblaine, Freepik
Retrouvez-nous sur Internet : tomblaine.fr et sur  /VilleDeTomblaine